



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Portant sur le premier projet de règlement suivant :

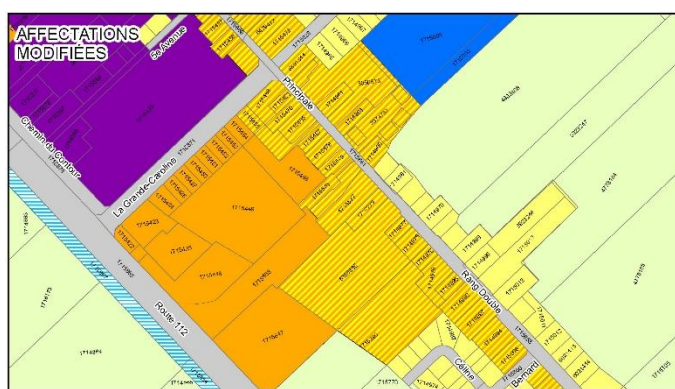
- **RÈGLEMENT NO. 2026-388 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME NO. 2018-249 AFIN DE MODIFIER LA CARTE DES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL CONSTITUANT L'ANNEXE A DUDIT PLAN D'URBANISME**

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Rougemont a adopté, à une séance ordinaire tenue le 2 février 2026, le projet de règlement no. 2026-389;

QUE le projet de règlement no. **2026-389** a pour objet de modifier le Plan d'urbanisme (règlement 2018-249) afin de modifier la carte des grandes affectations du sol ;

QUE les modifications sont les suivantes :



Affectation résidentielle	Affectation mixte	Affectation publique
Affectation commerciale	Affectation industrielle	Affectation récréative
Affectation agricole		

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal doit tenir une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlements;

QUE cette assemblée publique se tiendra **le lundi 13 avril 2026 à 19h45** dans la salle des délibérations du conseil située au 61, chemin de Marieville à Rougemont;

QUE lors de cette assemblée publique, le maire ou tout autre membre du conseil municipal désigné expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet;

QUE le projet de règlement 2026-389 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité, en consultant le lien : <https://www.rougemont.ca/avis-publics/> ou en en faisant la demande par courriel : dg@rougemont.ca

Donné à Rougemont, ce 5^e jour de mars 2026.

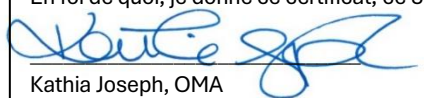

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 5^{ème} jour de mars 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 mars 2026.


Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

